Image not found or type unknown

Mention "transfert" sur une facture

Par **Pizzak**, le **13/09/2023** à **16:25**

Bonjour à toutes et à tous,

Je me permets de poser une toute première question sur ce forum au sujet d'une facture.

En effet, j'ai fait l'acquisition d'un produit(matériel médical), que j'ai réglé en 2 fois : un accompte puis le reste 3 jours plus tard.

Or, en sollicitant l'accès aux données me concernant, la boutique en question m'a fait parvenir plusieurs documents, dont une facture sur laquelle il y a des éléments que je comprends pas.

Il est écrit " Transfert N° ...(numéro de la facture)... du ... (date d'achat)...".

Que signifie cette mention ?

Je précise que le magasin n'a pas souhaité me donner des précisions en estimant avoir suffisamment fait son travail.

Je remercie par avance de l'attention qui sera portée à mon message.

Cordialement.

Zak.

Par **Pizzak**, le **14/09/2023** à **10:56**

Bonjour,

J'ai trouvé ma réponse.

Ce post n'est plus d'actualité.

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés